

RÉHABILITATION DE LA FERME DES AURÈDES

Cahier des Clauses Techniques Particulières
Lot 6- Menuiserie bois / Menuiserie intérieure / Agencement

Indice A
25/09/2026

Maître d'ouvrage
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres Délégation PACA

Maître d'œuvre
La Famille
wesh@lafamille.archi

Sommaire

Lot 06 | Menuiserie bois / Menuiserie intérieure / Agencement 3

Lot 06 | Menuiserie bois / Menuiserie intérieure / Agencement

6.0 – Ouvrages divers

Les prescriptions techniques communes à tous les lots sont décrites dans le **Lot 00**. Elles devront être respectées

Les prescriptions administratives communes à tous les corps d'états sont énoncées dans le **CCAP.** Elles devront être respectées.

Comme indiqué au lot 00, toutes les dimensions devront impérativement faire l'objet d'une vérification par prise de côte sur place avant fabrication.

6.0.1 – Cadres intérieurs en chêne pour habillage des MEX F01 - F02 - F03

Fourniture, fabrication et pose de cadres intérieurs en bois de chêne destinés à habiller l'ensemble des menuiseries extérieures **F01 - F02 et F03** du projet.

Les cadres formeront un **encadrement continu de 100 mm de largeur apparente autour de chaque fenêtre** , afin de créer un effet de tableau cadrant les vues sur le paysage extérieur. Leur conception, leurs sections, assemblages, retours, profondeurs et modalités de fixation seront conformes aux plans et détails architecturaux fournis.

Le poste comprend notamment :

- les relevés précis des menuiseries extérieures posées ;
- la fourniture du chêne, sec, sain, exempt de défauts compromettant son aspect ou sa stabilité ;
- la fabrication en atelier des cadres, y compris coupes, assemblages, chants, retours, ajustements et finitions ;
- les supports, tasseaux, fixations invisibles ou discrètes, calages et réglages nécessaires ;
- les raccords aux tableaux, doublages, appuis, allèges et parements adjacents ;
- les coupes et réservations nécessaires au passage des équipements ou réseaux éventuels ;
- la finition du bois, selon échantillon validé par la maîtrise d'œuvre ;
- la protection des ouvrages jusqu'à réception, retouches, nettoyage et repli.

Les cadres seront posés avec soin, parfaitement d'aplomb et d'équerre, sans jour visible ni fixation apparente en parement fini. Les jeux périphériques nécessaires aux mouvements différentiels entre le bois, les menuiseries et les doublages seront prévus et traités de manière discrète.

Localisation : RDC ,R+1

6.0.2 – Paires de volets battants bois neufs en façade Nord et restauration ponctuelle des volets existants en façade Sud

Fourniture et pose de 5 paires de volets battants en bois pour l'ensemble des fenêtres situées en façade Nord, reproduisant strictement les volets existants de la façade Sud.

Les volets neufs seront réalisés dans une essence de bois identique à celle des volets existants, après relevé sur site. Ils reprendront leurs dimensions, épaisseur, calepinage, assemblages, dispositions des lames, traverses, barres, profils, coupes et aspect général.

Le poste comprend notamment :

- les relevés dimensionnels et l'identification de l'essence de bois des volets existants ;
- la fabrication en atelier des volets neufs ;
- les pentures, gonds, contre-pentures, arrêts, espagnolettes, butées, crochets, visserie et l'ensemble de la quincaillerie nécessaire ;
- les scellements, fixations, réglages, ajustements et raccords aux maçonneries existantes ;
- la préparation des bois et l'application d'une finition de protection microporeuse, de type lasure ou saturateur, adaptée au bois et aux conditions extérieures ;
- la réalisation d'échantillons de teinte et de finition, soumis à validation de la maîtrise d'œuvre avant exécution générale.

Le poste comprend également, si nécessaire, la réparation ponctuelle des volets existants situés en façade Sud : dépose partielle, purge des parties altérées, remplacement localisé des lames, traverses ou assemblages irrécupérables, reprises de quincaillerie, ponçage, préparation des supports et application d'une finition de protection identique à celle retenue pour les volets neufs.

Les volets neufs et restaurés devront présenter un aspect homogène, tout en conservant les caractéristiques et la lecture des ouvrages existants.

Localisation : Façade Nord,Façade Sud

6.0.2.1 – Volets battants neufs en façade Nord

Localisation : Façade Nord

6.0.2.2 – Restauration ponctuelle volets existants en façade Sud

Localisation : Façade Sud

6.0.3 – Portes intérieures isophoniques RDC

Fourniture et pose de blocs-portes intérieurs isophoniques à âme pleine, conformément aux plans architecturaux et au tableau des portes.

Les ouvrages comprendront les vantaux, huisseries, encadrements, couvre- joints, chambranles, paumelles ou charnières invisibles, quincaillerie complète, systèmes de condamnation, butées, joints périphériques acoustiques, fixations, calfeutrements, réglages et finitions.

Les portes, huisseries et encadrements recevront une finition teinte **blanc sable**, à définir par la maîtrise d'œuvre sur échantillon. La quincaillerie — poignées, rosaces, butées et accessoires — sera choisie par l'architecte. Chaque porte sera équipée d'une condamnation par bouton à quart de tour.

Les performances acoustiques des blocs- portes seront conformes aux exigences réglementaires et aux plans. Les huisseries seront posées avec soin, d'aplomb et parfaitement réglées. Le prix comprend toutes fournitures, accessoires, réservations, adaptations, calfeutrements acoustiques, retouches et réglages nécessaires à la parfaite finition et au bon fonctionnement des ouvrages.

Rez-de-chaussée

Fourniture et pose de :

- 1 porte battante de 0,80 × 2,10 m, avec passage utile de 0,70 m, pour la pièce de vie du gardien ;
- 1 porte battante de 0,90 × 2,10 m, avec passage utile de 0,80 m, pour la pièce de vie

du gardien ;
- 1 porte battante de 0,80 × 1,90 m, avec passage utile de 0,70 m, pour le WC ;
- 2 portes coulissantes en applique de 0,80 × 2,10 m, avec passage utile de 0,70 m, pour la cuisine, y compris rail, système de roulement, guidage bas, butées, habillage du rail, quincaillerie et réglages.
- Le poste comprend également l'inversion du sens d'ouverture de la porte battante existante entre l'entrée et la salle commune, y compris dépose et repose de la quincaillerie, adaptation de l'huisserie et du vantail, rebouchages, ponçage, préparation et mise en peinture pour obtenir un aspect uniforme avec les autres portes du projet.

Localisation : RDC

6.0.3.1 – Porte battante 80 cm x 210 cm

6.0.3.2 – Porte battante 90 cm x 210 cm

6.0.3.3 – Porte battante 80 cm x 190 cm

6.0.3.4 – Porte coulissante 80 cm x 210 cm

6.0.3.5 – Inversion sens d'ouverture porte salle commune

6.0.4 – Portes intérieures isophoniques R+1

Fourniture et pose de blocs-portes intérieurs isophoniques à âme pleine, conformément aux plans architecturaux et au tableau des portes.

Les ouvrages comprendront les vantaux, huisseries, encadrements, couvre- joints, chambranles, paumelles ou charnières invisibles, quincaillerie complète, systèmes de condamnation, butées, joints périphériques acoustiques, fixations, calfeutrements, réglages et finitions.

Les portes, huisseries et encadrements recevront une finition teinte **blanc sable**, à définir par la maîtrise d'œuvre sur échantillon. La quincaillerie — poignées, rosaces, butées et accessoires — sera choisie par l'architecte. Chaque porte sera équipée d'une condamnation par bouton à quart de tour.

Les performances acoustiques des blocs- portes seront conformes aux exigences réglementaires et aux plans. Les huisseries seront posées avec soin, d'aplomb et parfaitement réglées. Le prix comprend toutes fournitures, accessoires, réservations, adaptations, calfeutrements acoustiques, retouches et réglages nécessaires à la parfaite finition et au bon fonctionnement des ouvrages.

Niveau R+1

Fourniture et pose de :

- 4 portes battantes de 0,80 × 2,10 m, avec passage utile de 0,70 m ;
- 1 porte battante de 0,90 × 2,10 m, avec passage utile de 0,80 m.

Localisation : R+1

6.0.4.1 – Porte battante 80 cm x 210 cm

6.0.4.2 – Porte battante 90 cm x 210 cm

6.0.5 – Cuisine équipée – 6 modules

Fourniture et pose d'un ensemble de cuisine composé de six modules, de type IKEA ou techniquement et esthétiquement équivalent, conformément aux plans et détails architecturaux.

Le poste comprend les caissons, façades, plinthes, joues, charnières, coulisses, poignées ou systèmes d'ouverture retenus, éléments de fixation, réglages et habillages de finition.

L'ensemble comprendra un plan de travail en acier inoxydable, y compris découpes, relevés, retours, chants, fixations, étanchéité des jonctions et finitions.

Le poste comprend également la fourniture et pose de l'évier, y compris bonde, trop-plein, vidage, siphon, accessoires, raccordement aux alimentations et évacuations laissées en attente par le lot Plomberie, ainsi que l'ensemble des calfeutrements nécessaires.

Les réservations et habillages nécessaires à l'intégration ultérieure des appareils électroménagers sont compris. La fourniture, la pose et le raccordement des appareils électroménagers sont exclus du présent marché de travaux.

Localisation : RDC

6.0.6 – Restauration des deux portes d'entrée existantes Nord et Sud

Restauration complète des deux portes d'entrée existantes situées en façades Nord et Sud, y compris leurs impostes vitrées.

Le poste comprend le relevé préalable des ouvrages, la dépose ponctuelle des éléments nécessaires, le nettoyage, le ponçage et la préparation des bois, la purge et le remplacement localisé des parties altérées, les reprises d'assemblages, de moulures, de panneaux, de dormants et de seuils si nécessaire.

Sont également compris la révision complète de la quincaillerie, des ferrages, gonds, paumelles, serrures, poignées, crémones et organes de fermeture, leur nettoyage, réparation ou remplacement ponctuel à l'identique, ainsi que la remise en jeu, le réglage des vantaux et la vérification du bon fonctionnement des portes.

Les impostes vitrées seront révisées, y compris nettoyage, remplacement ponctuel des vitrages dégradés si nécessaire, reprises des parcloses, joints, mastics, calfeutrements et étanchéité périphérique.

Après préparation des supports, les deux faces intérieures et extérieures des portes, dormants et éléments bois associés recevront plusieurs couches d'une finition de protection transparente ou légèrement teintée, de type lasure microporeuse incolore, adaptée aux bois extérieurs et aux conditions d'exposition.

La finition sera soumise à validation de la maîtrise d'œuvre sur échantillon. Le poste comprend toutes sujétions de protection des vitrages, raccords, retouches, nettoyage final et repli.

Localisation : RDC

6.0.6.1 – Restauration Porte Nord

6.0.6.2 – Restauration Porte Sud

6.0.7 – Porte d'accès au local technique depuis le sous-sol

Fourniture et pose d'un bloc-porte isolant et opaque permettant l'accès au local technique situé à côté et au-dessus de la cuve EP Sud.

Dimensions indicatives : 90 × 210 cm. L'entreprise précisera sur ses dessins d'exécution les dimensions de réservation, du vantail et du passage libre effectif. Le passage utile et le sens d'ouverture seront validés avec le BET Fluides pour permettre l'introduction, l'entretien, la dépose et le remplacement des équipements, ainsi que les manutentions nécessaires depuis le sous-sol.

Les prestations comprennent :

- l'huisserie adaptée aux supports maçonnés, le vantail isolant et les renforts nécessaires ;
- les paumelles ou charnières, béquilles, serrure, butée et l'ensemble de la quincaillerie, adaptés à l'ambiance du sous-sol ;
- les joints périphériques continus et un dispositif d'étanchéité en partie basse, sans détalonnage ouvert, assurant l'étanchéité à l'air et l'absence de fuite lumineuse lorsque la porte est fermée ;
- les fixations, calages, scellements, remplissages isolants et calfeutrements entre huisserie et maçonnerie ;
- les couvre-joints, habillages, protections et finitions sur les deux faces, teinte au choix de l'architecte ;
- les réglages et essais de fonctionnement.

Le bloc- porte participera à la continuité thermique de l'enveloppe du local et à la protection des espaces occupés par les chiroptères contre l'éclairage intérieur. Ses performances thermiques seront définies avec le BET Fluides.

L'entreprise réalisera les dessins d'exécution, comprenant les détails de seuil, de joints et de raccordement aux maçonneries, à soumettre à la validation de la maîtrise d'ouvrage et de l'architecte avant fabrication.

Localisation : Sous-sol

6.0.8 – Fermeture technique isolée de la baie Sud avec deux volets bois dito existants

Fourniture et pose d'une fermeture à deux vantaux bois sur la baie existante de la façade Sud, de dimensions indicatives 78 × 135 cm pour l'ensemble de la baie.

Les faces extérieures reprendront l'aspect des volets existants de la façade Sud : essence ou aspect du bois, dessin, assemblages, ferrures et finition, suivant relevé et validation de l'architecte. La baie devra rester utilisable comme accès technique complémentaire pour la maintenance du local.

L'ensemble constituera une fermeture isolée, étanche à l'air et opaque. De simples volets traditionnels ajourés ou non jointifs ne répondant pas à ces exigences, le poste comprend leur adaptation par une composition isolée et un dormant périphérique jointif, ou par une

fermeture isolante intérieure complémentaire intégrée au même ensemble.

Les prestations comprennent :

- le relevé de la baie et la vérification du passage utile nécessaire aux opérations de maintenance prévues par le BET Fluides ;
- les deux vantaux bois, leur isolation et leurs parements intérieurs éventuels, adaptés à l'humidité du local ;
- le cadre dormant, les feuillures, battements et joints continus sur le pourtour et à la jonction des vantaux ;
- les gonds ou charnières, dispositifs de fermeture et de condamnation, poignées, arrêts et accessoires permettant l'ouverture complète et le maintien sécurisé des vantaux ;
- le traitement de l'appui et des raccordements contre les infiltrations d'eau, comprenant rejets d'eau, bavettes ou pièces complémentaires nécessaires ;
- les fixations, scellements, calfeutrements isolants, couvre- joints et habillages assurant une finition complète ;
- la préparation et la finition des bois sur toutes leurs faces, teinte et aspect dito existants, au choix de l'architecte ;
- les réglages et essais d'ouverture, de fermeture et de continuité de l'occultation.

En position fermée, l'ensemble devra empêcher les fuites de lumière et les infiltrations d'air. En position ouverte, il devra dégager le passage nécessaire aux interventions techniques, sans élément fixe incompatible avec les manutentions prévues.

L'entreprise établira les dessins d'exécution et les détails de composition, d'ouverture, d'isolation et d'étanchéité. Ils seront soumis à la validation de la maîtrise d'ouvrage et de l'architecte, après coordination avec le BET Fluides, avant fabrication.

Localisation : Façade Sud